TRANSIT ASBL

Opérateur Régional Bruxellois Assuétudes

Prégabaline (Lyrica®) - Etat des lieux en Région de Bruxelles-Capitale

Mise à jour des données 2022

Pôle Recherche et Développement - Transit ASBL

Coordination
Laurent Maisse

Edition
Transit ASBL - 2023

Direction générale de l'ASBL Transit
Muriel Goessens

Avec le soutien de
safe.brussels

Remerciements
Nous tenons à remercier Monsieur Marc de Falleur du service Pharmanet de l'Institut national d'assurance maladie-invalidité pour la mise à disposition des données.

Introduction

Depuis 2019, les acteurs de terrain spécialisés dans la prise en charge des personnes précaires (services d'accueil à bas-seuil d'accès, maisons d'accueil, centres d'accueil pour migrants etc.) voient émerger des pratiques de consommation à risques portant sur une classe de médicament encore relativement méconnue dans le champ des conduites addictives. Nombreux font en effet état d'observations inquiétantes portant sur des consommations abusives de prégabaline (nom commercial : Lyrica®). La surconsommation de ce médicament, habituellement utilisé dans le traitement des douleurs neuropathiques, de l'épilepsie et des troubles anxieux généralisés, est entre autre observée chez des personnes migrantes, ayant connu de multiples traumatismes psychiques liés au parcours migratoire et aux difficultés qui en résultent (extrême pauvreté, vie en rue, violences, solitude, déficit d'intégration etc.). Plus globalement, ses propriétés anxiolytiques et désinhibantes pourraient expliquer l'expansion de son usage détourné auprès des personnes les plus vulnérables, celles-là mêmes qui chercheraient dans ses vertus un remède éphémère permettant de faire provisoirement abstraction des conditions de vie inhumaines dans lesquelles elles évoluent au quotidien.

Cette présente publication a pour vocation d'offrir un aperçu régional du phénomène. Après une brève fiche technique du médicament, notre analyse portera essentiellement sur les données INAMI relatives à la délivrance de prégabaline auprès des personnes en ordre de sécurité sociale domiciliées sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Afin de tenter d'approcher les manifestations de surconsommations potentielles, nous nous sommes plus particulièrement focalisés sur le sous-échantillon des personnes ayant eu une délivrance annuelle cumulée équivalente à un dosage moyen journalier égale ou supérieur à 600mg/jour.

Fiche technique

Prégabaline
Nom commercial : Lyrica®

Forme galénique : Gélule

Dosages commercialisés : 25 à 300mg
Posologie recommandée : 150 à 600mg/jour

Classe thérapeutique : antiépileptique - anxiolytique

Voie d'administration : Orale

Indications thérapeutiques : Douleurs neuropathiques, épilepsie, troubles anxieux généralisés

Fiche technique

Catégorie de psychotrope : Sédatif - Dépresseur du système nerveux central
Effets recherchés : euphorie, désinhibition

Effets secondaires en cas de fortes doses : somnolence, sensations vertigineuses, agitations et comportements agressifs envers autrui, confusions et hallucinations etc.

Approvisionnement : Sur prescriptions médicale ou via le marché noir (vendu à l'unité ou par plaquette)

Tolérance : En cas d'usage régulier, une tolérance peut s'installer, conduisant à la nécessité d'augmenter les dosages et/ou fréquences de consommation pour ressentir un même effet

Risque de dépendance physique et psychique

Symptômes de sevrage : insomnie, sueurs, maux de tête, anxiété, nervosité, dépression, nausées, diarrhée, état grippal, douleurs musculaires, crises d'épilepsies etc.

Analyse des données

Objectifs et méthodologie

La présente analyse vise à évaluer, de façon longitudinale, la prévalence de l'usage de doses élevées de prégabaline (+ de 600mg/jour), pour la région bruxelloise dans son ensemble. Les données utilisées émanent de Pharmanet, une banque de données de l'INAMI reprenant les prestations pharmaceutiques effectuées par les pharmacies publiques et remboursées par l'assurance soins de santé obligatoire.

Dans le cadre de cette recherche, la demande formulée portait, pour la période de référence 2022, sur :

- le nombre de patients domiciliés en RBC ayant fait l'objet, en 2022, d'au moins une délivrance de prégabaline par une officine située sur le territoire régional ;
- la commune de domiciliation, le sexe et la tranche d'âge de l'ensemble de ces patients ;
- pour chacun de ces patients : le dosage moyen journalier délivré, résultant de la somme des dosages individuels délivrés annuellement, divisé par 365. Cette méthode est indicative et vise à faire émerger des tendances. Celle-ci constitue également la projection la plus optimiste, car rien n'indique que les dosages délivrés n'ont pas été consommés sur une période plus courte.

A noter que sont exclus de cette base de données les traitements dispensés en milieux carcéral et hospitalier, ainsi qu'à toute personne non inscrite au registre national des personnes physiques (ex. personne en séjour illégal).

Les données portent sur les prescriptions et la délivrance des comprimés (sur base de la facturation des médicaments en pharmacie). Rien ne garanti donc que les doses délivrées ont été réellement consommées (en tout ou en partie) par les patients.

Un dosage de + de 600mg de prégabaline par jour, bien qu'élevé, ne doit en aucun cas être automatiquement interprété comme le synonyme d'une consommation dite "problématique".

Aperçu général

En 2022, **14357 patients différents** ont bénéficié d'au moins une délivrance de prégabaline en Région de Bruxelles-Capitale. Il s'agit d'une augmentation de **+43.3% depuis 2018**.

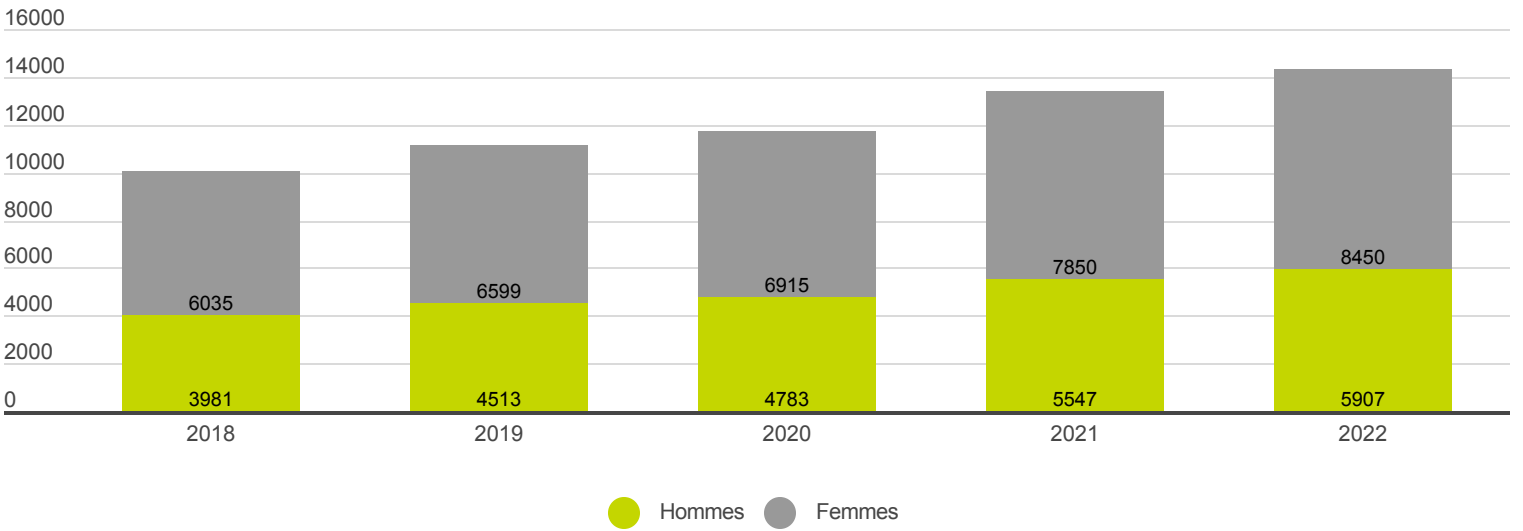

Figure 1 - Transit ORBA - Evolution du nombre de personnes ayant reçu au moins une délivrance annuelle de prégabaline sur le territoire de la RBC - 2018 à 2022

A noter que cette augmentation est supérieure à la croissance de la population générale en RBC. La prévalence de patients prégabaline pour 1000 habitants (18-64 ans) était de 7.4 en 2018, elle est désormais de 13.9 en 2022, soit une croissance de 87%.

Dosage moyen journalier (DMJ) =/> 600 mg

Données générales

En 2022, 390 patients se sont vu délivrer, en RBC, un nombre de comprimés équivalent à une posologie journalière supérieure ou égale à 600mg (600mg+). Cela équivaut à 3% de la population générale des patients prégabaline. Ce ratio reste relativement stable depuis 3 ans. Le nombre absolu de patients 600+ à lui augmenté de **+51.7% depuis 2018**.

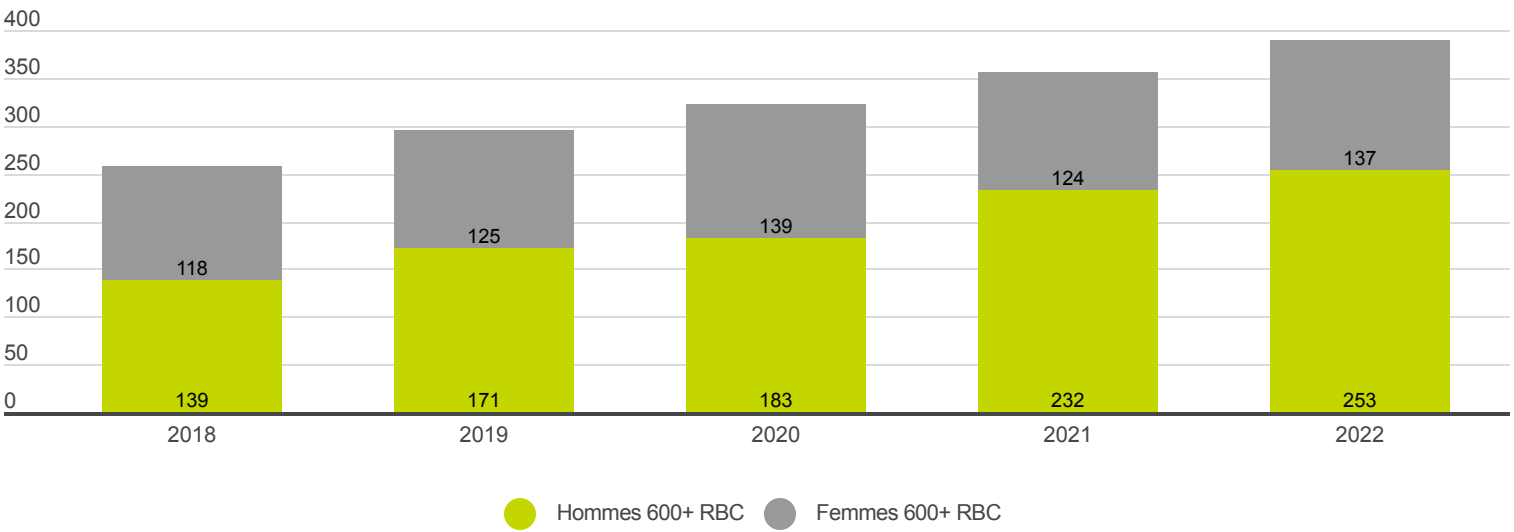

Figure 2 - Transit ORBA - Evolution du nombre de personnes ayant reçu, sur le territoire de la RBC, au moins une délivrance annuelle de prégabaline équivalente à un DMJ =/> 600mg - 2018 à 2022

Prévalence en population générale - Focus par communes

L'augmentation constatée précédemment perdure lorsque l'on examine la prévalence de patients 600mg+ au sein de la population générale (18-64 ans, belges et non-belges domiciliés en RBC). **En RBC, cette prévalence à connu un taux de croissance de +113% entre 2018 et 2022**.

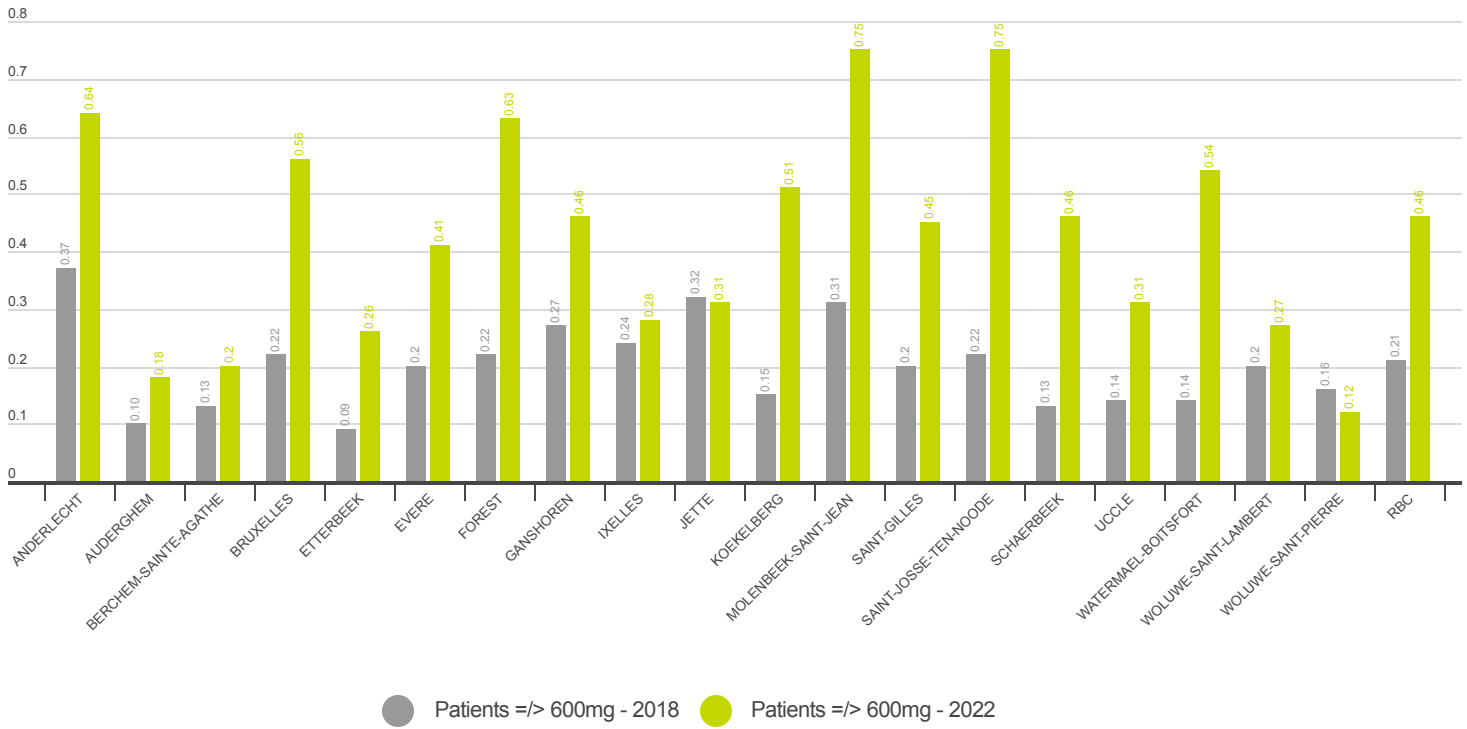

Figure 3 - Transit ORBA - Evolution de la prévalence de patients prégabaline 600mg + pour 1000 habitants de 18-64 ans - RBC - 2018 et 2022

Analyse par classes de dosages - 600mg+

Nos analyses indiquent que la distribution des patients selon les doses de prégabaline a changé au fil des ans. **Globalement, nous constatons une augmentation des pourcentages de patients recevant des doses journalières élevées à très élevées (1000 mg et plus) entre 2018 et 2022**. En 2018, seulement 11% des patients 1000-2000mg se situaient dans cette plage de dosage, mais cette proportion a progressivement augmenté à 17% en 2020, à 20% en 2021 et à 21% en 2022. Quant aux doses encore plus élevées, à savoir celles de 2000 à 3000 mg et celles dépassant 3000 mg, bien que leurs pourcentages soient faibles, montrent une tendance générale à l'augmentation d'une année à l'autre **(+833% de croissance entre 2018 et 2022 dans la catégorie des 3000+)**.

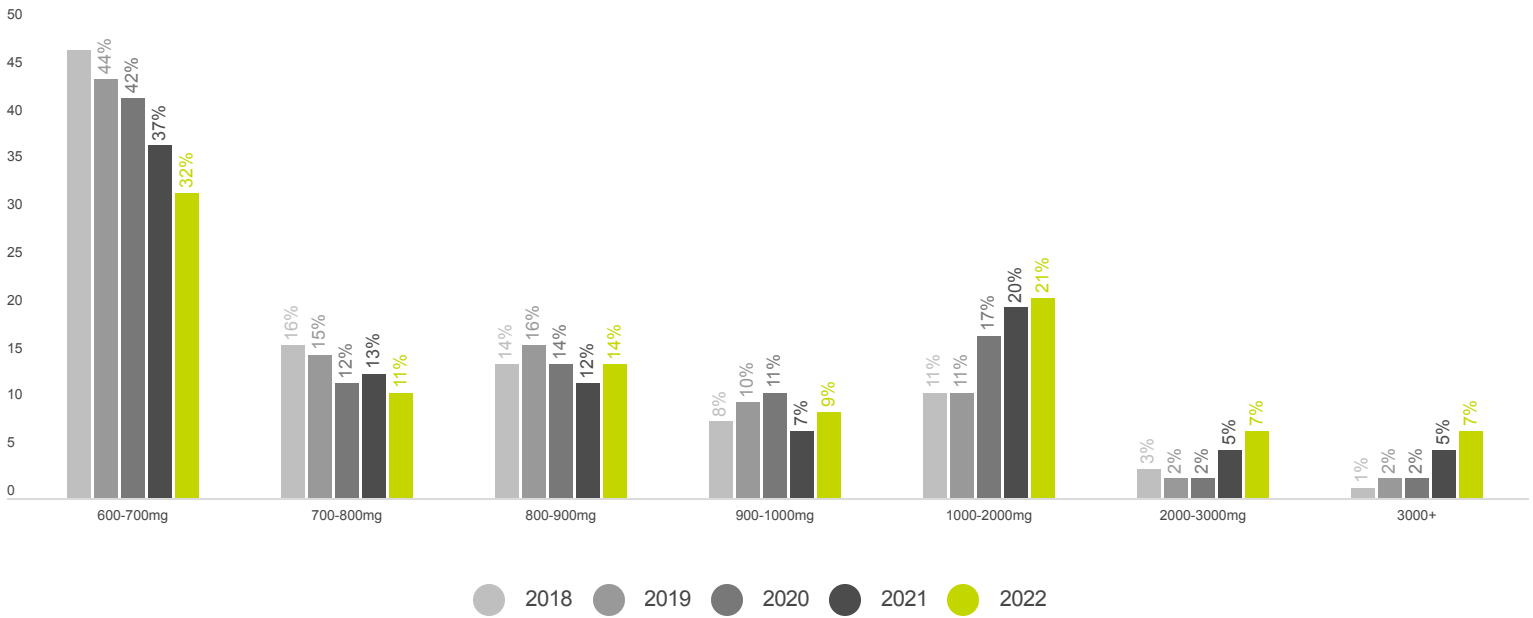

Figure 4 - Transit ORBA - Évolution de la répartition des patients selon les classes de dosages de 600 mg et plus - RBC - 2018 à 2022

En résumé

La prévalence de patients prégabaline en RBC est en augmentation constante depuis 2018 (tant la population générale des patients : +87%, que les 600mg+ : +113%). Cependant, la proportion de patients aux dosages élevés (+ de 600mg/jour) reste stable dans le temps (3% du nombre total de patients).

La distribution des patients 600mg+ selon les doses journalières a changé au fil des ans. Globalement, nous constatons une augmentation des pourcentages de patients recevant des doses plus élevées entre 2018 et 2022 :

- 1000-2000mg : + 186%
- 2000 à 3000mg : +314%
- 3000mg+ : +833%

Bien que les proportions de patients pour les doses élevés restent relativement faibles, les taux de croissances observés ci dessus pourraient soulever des inquiétudes concernant les risques associés à de telles doses, notamment en termes d'effets secondaires ou de dépendance potentielle.

Afin de rendre compte de l'usage de ce médicament auprès de ces populations les plus marginalisées, nous souhaiterions à l'avenir coupler ces données INAMI aux statistiques relatives à la délivrance effectuée dans le cadre de l'intervention financière de l'Aide Médicale Urgente (AMU) prévue par les CPAS de la région. L'AMU ayant pour objectif de garantir l'accès aux soins médicaux des personnes exclues de la sécurité sociale, les données spécifiques à ce type de traitement pourrait nous permettre de rendre perceptible de nombreux constats partagés par le secteur spécialisé, mais non encore objectivés par des données concrètes.